

**Tribunal judiciaire de  
TARBES**

**La Juge des Tutelles  
Céline LOUISON**

**Service de la protection des majeurs**

**À :**

**Cabinet**

6 bis rue du Maréchal Foch  
BP. 1326  
65 013 TARBES CEDEX 9

Monsieur Jean Pierre JUNQUA  
8 rue de la Liberté  
65 690 BARBAZAN DEBAT

\*\*\*

**Mail :** tutma.tj-tarbes@justice.fr

**OBJET : Dossier de protection de Madame Hélène BORY, épouse JUNQUA**

Monsieur,

Votre courrier de réponse en date du 12 septembre 2023, faisant suite à mon courrier en date du 06 septembre 2023 relatif à la vente du bien immobilier situé à BARBAZAN DEBAT, sollicitée par courrier en date du 03 août dernier, a retenu toute mon attention

Je rappelle que vous avez été désigné avec Messieurs Mathieu, Laurent et Frédéric JUNQUA, pour représenter Madame Hélène BORY, épouse JUNQUA, par jugement en date du 05 janvier 2023 dans le cadre d'une mesure d'habilitation familiale.

En matière d'habilitation familiale, les actes nécessitant l'autorisation du Juge des tutelles sont limitativement énumérés. Il s'agit :

- De la vente du logement appartenant à la personne protégée, ou de ce qui était son logement avant qu'elle n'intègre une structure de soins (article 426 du Code civil),
- Des actes pour lesquels la personne habilitée est en conflit d'intérêts avec la personne protégée (article 494-6 du Code civil),
- Des actes à titre gratuit (article 494-6 du Code civil).

Au regard de ces éléments et des précisions apportées par vos soins dans votre courrier concernant le fait que le bien immobilier dont la vente est sollicitée ne constitue pas le domicile de votre épouse, je vous remercie de bien vouloir préciser, au besoin avec l'assistance de votre notaire, à quel titre l'autorisation du Juge des tutelles serait nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fait à TARBES, le 18 septembre 2023



Tribunal judiciaire de  
TARBES

La Juge des Tutelles  
Céline LOUISON

Service de la protection des majeurs

À :

Cabinet 1

6 bis rue du Maréchal Foch  
BP 1326  
65 013 TARBES CEDEX 9

M. Jean Pierre JUNQUA

Rue de la Liberté

65 650 BARGAZAN DEBAT

\*\*\*  
Mail : tutma.tj-tarbes@justice.fr

0562517700 0581750350

OBJET : Dossier de Mme Hélène BORY épouse JUNQUA  
Votre courrier en date du 03/08/2023

Madame, Monsieur,

Votre courrier reçu au greffe le 04/08/2023 a retenu toute mon attention. Vous m'y informez de votre volonté de procéder à la vente d'un bien immobilier détenu par le majeur protégé et situé à Bargazan Debat.

Afin d'obtenir mon autorisation de procéder à cette vente, je vous invite :

à produire copie du jugement d'habilitation familiale,

à me retourner la requête que vous trouverez en pièce jointe dûment remplie et signée par la / les personne(s) habilitée(s),

à me produire deux avis de valeur du bien immobilier que vous souhaitez vendre, établis par deux agences immobilières différentes ou une agence immobilière et un notaire,

si le bien immobilier était la résidence principale du majeur protégé avant son entrée en établissement, le certificat médical d'un médecin n'exerçant pas au sein dudit établissement et se prononçant sur la possibilité ou non d'un retour à domicile.

ou, si le majeur protégé n'est pas placé en établissement, la raison de la vente

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à TARBES, le 06/08/2023

La Juge des Tutelles  
Céline LOUISON

Mr. Agent immobilier ne peut passer internet qu'avec cette autorisation

**Jean Pierre JUNQUA**  
**8 rue de la Liberté**  
**65690 Barbazan Debat**

**Mail: [jpjunqua@free.fr](mailto:jpjunqua@free.fr)**

**à**

**La juge des tutelles**  
**Céline LOUISON**

**Objet : Dossier de protection de Mme Hélène BORY ,épouse JUNQUA**

**Madame**

**Je vous remercie pour votre courrier du 18 septembre 2023,  
et après avoir pris conseil de notre notaire Maxime BERGERET,  
ce dernier m'a indiqué ,après avoir pris connaissance de votre courrier,  
qu'il ne voyait pas à quel titre l'autorisation du juge des tutelles,serait nécessaire .**

**Je vous prie d'agrèer,Madame mes sincères salutations**

**Fait à Barbazan Debat le 22septembre 2023**

**Jean Pierre JUNQUA**